

Education

Les autorités prennent leurs responsabilités

Par Adrien THEILLEUX

Le Vice-recteur de Mayotte, François-Marie Perrin a pris des engagements importants pour remettre en état le système éducatif au niveau des classes pré-professionnelles (PPF). Le Préfet Hubert Derache a tenu à faire savoir que l'Etat aussi s'engageait dans cette voie, par la réfection des établissements scolaires.

Il semble que le Vice-rectorat ait décidé de réagir après les problèmes constatés par la presse dans

les écoles à la dernière rentrée. Les classes pré-professionnelles (PPF) plus souvent surnommées « Population Perdue dans la Forêt » sont en voie de disparition progressive. M. Perrin a, en effet, annoncé la fermeture « sur quatre ans » de ces structures qui accueillent aujourd'hui près de 1 800 élèves et qui « ne correspondent plus au système éducatif ». Les élèves seront intégrés au collège dans des classes SEGPA et CAPP. En outre, il s'engage à ce que « l'Etat prennent en

charge les fournitures scolaires des élèves de PPF ». La nouvelle est saluée par les représentants des syndicats enseignants.

Le préfet soutient l'effort du Vice-rectorat

Le Préfet, Hubert Derache, est lui aussi monté au créneau pour défendre les écoles de la République. Il a déclaré que la dotation globale pour l'enseignement primaire sera doublée l'an prochain, de 5 à 10 millions

d'euros. Le SMIAM sera chargé de remettre en état les écoles sur trois ans. Il a cependant ajouté : « le jour où il y a un problème dans les écoles, c'est la mairie qui doit faire son travail ». Pour lui, l'entretien des écoles est une question de responsabilité et de « compétence des maires ». Il a fustigé les élus qui se reposent sur le SMIAM. En effet « le syndicat n'a pas vocation à continuer à faire de l'entretien, mais de la construction » a-t-il précisé.

Santé

Inauguration d'un nouveau centre Tama

L'association Tama avait invité la presse hier matin pour l'inauguration de son nouveau centre d'accueil. Située au cœur de Cavani, à proximité de la bibliothèque, Nyumba ya Wanairimou, la maison des adolescents, est une structure dédiée à la santé des adolescents.

Le responsable, Rémi Chollet affiche sa fierté à l'idée de pouvoir

accueillir les adolescents en souffrance. Les locaux de Nyumba ya Wanairimou se composent d'un accueil, une salle de discussion, une cuisine, une salle multimédia, une salle de consultation et un bureau pour le psychologue. « La salle de discussion est un élément essentiel car il faut que les jeunes puissent être à l'aise pour se confier à nous » explique le responsable. Le bureau du psychologue est plus à l'écart, pour que les jeunes « puissent parler de leur souffrance dans l'intimité » explique-t-il. Il assure que la discrétion sera conservée « c'est le secret professionnel, un jeune peut venir d'une manière confidentielle pour que l'on connaisse son histoire ».

Ecouter pour soigner

Le centre prévoit d'écouter, évaluer et orienter les jeunes dans les différentes souffrances qu'ils traversent. Les ados victimes de maltraitance, de violences sexuelles sont invités à parler avec les

éducateurs du centre pour briser la loi du silence. Le psychologue aidera les jeunes à se libérer de leurs maux, à prévenir les fugues, les tentatives de suicide. Il sera aussi apte à régler les problèmes d'addiction aux drogues, à l'alcool, au tabac. Des fléaux qui touchent une part importante de la jeunesse. Un domaine dans lequel « nous avons vocation à être une source de statistiques », confirme le responsable.

Une mission de santé publique

Financé par le CHM, l'Agence de Santé (ARS) et le service de la Cohésion sociale de la préfecture, le centre Tama est aussi capable de répondre aux problématiques sur la sexualité. La prévention du Sida et des grossesses précoces est une des missions prioritaires du centre. Outre les adolescents, il est prévu d'accueillir les familles pour faire de la médiation et permettre aux parents de comprendre les souffrances endurées par les enfants.

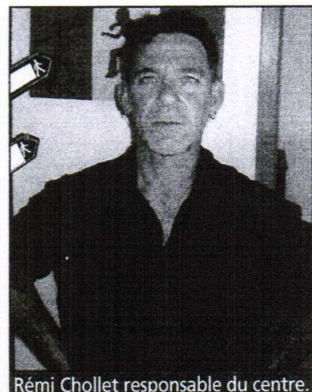
QUELQUES CHIFFRES SUR TAMA

contact : 0269 63 29 09

Nombre de salariés permanents : **93**

Budget annuel de l'association : **2,8 millions d'euros** (assurés par l'Etat et le Conseil Général)

Nombre de jeunes passés par Tama : **Plusieurs centaines chaque année**



Rémi Chollet responsable du centre.



Les locaux du centre Tama rayonnent de joyeuses couleurs et de posters magnifiques.